

# REMISE D'UN VEHICULE DEDIE PAR LA DIRECTION DE POLE

La signature de ce document est un préalable indispensable à la conduite d'un véhicule d'Alfa3a après avoir été complété par le directeur de département (ou directeur de pôle en cas de remisage à domicile)

## ATTESTATION D'ENGAGEMENT DU CONDUCTEUR

Marque et modèle du véhicule : .....  
Numéro d'immatriculation : .....

Pour l'exécution de sa mission, Alfa3a met à disposition un véhicule.

Je soussigné(e) ....., ci-après Le Salarié, certifie que mon permis de conduire est toujours valable et a plus d'un an. En cas de suspension ou d'annulation de permis de conduire, je dois en informer immédiatement mon responsable hiérarchique

La remise à domicile de façon permanente sera autorisée : oui - non (*barrer la mention inutile*)

Par principe, l'utilisation du véhicule doit être strictement limitée à l'exercice de mes fonctions et ne doit en aucun cas l'être à des fins personnelles. A défaut, et compte tenu des dispositions de la police d'assurance contractée par Alfa3a, Le Salarié serait personnellement responsable des conséquences financières induites par tout accident survenant à cette occasion et encourrait une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à son licenciement.

Toute amende sanctionnant une infraction au Code de la route reste à la charge du Salarié, qui en est personnellement responsable.

Le Salarié doit utiliser le véhicule en veillant à son bon entretien conformément à la Charte d'utilisation des véhicules et sans y apporter une quelconque modification sans y avoir été expressément autorisé. **Le Salarié confirme avoir pris connaissance de la charte Automobile avant l'utilisation de son véhicule.**

Le véhicule mis à disposition reste la propriété d'Alfa3a et devra être restitué au service achats en cas de rupture ou de suspension du contrat de travail.

Le : .....

A : .....

Signature du salarié :

Signature du Directeur de Département  
(ou Directeur de pôle) :

